

**Motion de l'Assemblée générale des professeurs de philosophie
de l'académie de Normandie, réunie à Honfleur le 30 juin 2021**
Cette motion a été approuvée à une large majorité (114 pour, 7 abstentions, 1 contre).

Nous, enseignants de philosophie, exprimons, par la présente déclaration, nos plus vives inquiétudes quant à l'avenir de notre métier.

Les réformes du lycée, mises en place à marche forcée, nous inquiètent pour l'avenir de l'enseignement secondaire, en particulier de l'enseignement de la philosophie et pour l'évolution de nos conditions de travail : la plupart des collègues ont vu leur nombre d'élèves et de classes augmenter et il n'est pas rare maintenant d'avoir plus de 180 élèves et au moins 5 classes.

On vante auprès des élèves la liberté du choix de leur parcours, mais qu'y gagnent-ils vraiment si les impératifs de l'enseignement supérieur les obligent (en tout cas les mieux informés) à retrouver les anciennes filières ? La sélection dans le supérieur, à partir de la plateforme Parcoursup, est le produit d'un mécanisme nébuleux, qui multiplie les injustices, notamment géographiques, et accroît la pression sur les élèves, les familles et les enseignants durant l'année.

Que gagnons-nous à une organisation à la fois plus complexe et moins fluide, à des emplois du temps plus difficiles à réaliser ? A force de vouloir tout adapter aux desiderata des individus, on crée une machine bureaucratique ingérable. En voulant simplifier l'organisation du baccalauréat, on n'a réussi qu'à produire un processus incompréhensible et hasardeux. La structure de l'examen est désormais illisible pour les familles, d'autant qu'elle évolue au jour le jour, au fil des décisions ministérielles. En prétendant redonner de la valeur au diplôme, on n'a réussi qu'à le rendre relatif aux aléas locaux et aux politiques d'établissement. Les dernières déclarations du ministère, à propos du renforcement de la part de contrôle continu, ne font qu'accentuer cette tendance.

Cette réforme a fait disparaître, ou presque, les classes, qui permettaient aux élèves, comme aux enseignants, d'avoir affaire à des groupes stables. Elle a été l'occasion de diminuer les moyens alloués aux lycées en augmentant le nombre d'élèves par classe, ce qui implique un travail lourd et impersonnel. Le « lycée Blanquer » était censé être un lieu où chaque personne pouvait s'épanouir en faisant ses propres choix ; il est en réalité devenu un pur instrument de sélection, où la relation pédagogique perd de plus en plus de sa qualité.

Le constat est sans appel : cette réforme et sa mise en place détruisent progressivement les conditions d'une formation secondaire à la fois exigeante et équitable. Nous continuons d'exiger son retrait et le rétablissement d'un examen terminal, national et anonyme.

Par ailleurs, nous nous inquiétons des conditions de recrutement et d'exercice de nos futurs collègues : le recrutement d'étudiants de master en 1/3 temps, pour une rémunération dérisoire, et à un stade de leurs études où leur formation philosophique n'est pas achevée ; la nouvelle épreuve de l'oral du CAPES, qui n'a rien à voir avec la maîtrise des contenus disciplinaires et rompt avec le principe républicain de recrutement

par les pairs, en introduisant dans les jurys des managers qui ne connaissent rien au cœur du métier ; la contractualisation massive voulue par la loi de transformation de la fonction publique qui permettrait à terme aux chefs d'établissement de recruter des enseignants en-dehors de toute garantie statutaire. Nous ne pouvons pas accepter une telle dégradation de notre fonction.

La session 2021 du baccalauréat a été marquée par de graves problèmes d'organisation, que le contexte pandémique ne saurait expliquer à lui seul. Délais de correction considérablement réduits, mauvaise répartition des lots de copies, convocations tardives : tout semble avoir été soumis à l'impréparation. Une telle situation place chacun de nous devant une alternative insupportable : ou prendre le temps de faire correctement son travail, et ne pas tenir les délais, ou travailler dans l'urgence sans l'attention nécessaire que nécessite notre tâche et mal faire son travail. Elle contribue à éroder le sens que nous donnons à notre métier et la confiance que nous plaçons dans nos institutions. En tant qu'enseignants, nous devons à nos élèves une évaluation la plus juste possible et c'est pourquoi une telle situation ne doit plus se reproduire. Nous veillerons à ce que les promesses d'amélioration qui nous ont été faites soient effectivement tenues.

Tout particulièrement, la numérisation des copies, imposée sans concertation, a été pour beaucoup l'occasion de : fatigue oculaire, difficultés de concentration, obligation d'utiliser un ordinateur, moindre facilité d'annotation des copies, etc. Elle entraîne avec elle son lot de dysfonctionnements et d'inquiétudes, notamment quant à l'usage qui peut être fait des données récoltées. Elle rend possible une surveillance et un contrôle à distance des correcteurs. Elle a enfin un fort coût énergétique, matériel et humain. Pour toutes ces raisons, un retour sur expérience sérieux et indépendant doit être mené, incluant une véritable enquête qualitative, laquelle n'a à notre connaissance jamais été faite.

→ Comme nous l'avons fait cette année, où un délai de correction supplémentaire a été obtenu, nous nous mobiliserons tant qu'il le faudra et veillerons à retrouver des conditions de travail qui soient dignes d'une épreuve nationale. C'est pourquoi nous exigeons, dès l'an prochain : que les délais de correction soient décents, à la mesure d'un travail équitable et sérieux ; que les correcteurs puissent avoir la possibilité de ne pas utiliser le logiciel de correction Santorin.

→ L'assemblée générale des professeurs de l'académie de Normandie appelle à maintenir une vigilance active sur tous ces sujets, via la création d'une liste de diffusion et d'échanges interne.

→ Elle appelle les collègues des autres disciplines à se réunir en assemblée générale, à faire valoir leurs revendications et à construire des collectifs similaires, véritables remparts face à la logique gestionnaire aveugle mise en place par le ministère.

→ Elle appelle à l'organisation d'une plénière en début d'année scolaire prochaine, en distanciel ou en présentiel.

→ Cette motion est destinée à une diffusion la plus large possible.